

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1033^e séance, tenue le mardi 8 juin 2010,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Mme Hélène David; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau; les doyens : M. Jean-Claude Breton, M. Sylvain Caron, M. Michel Carrier, M. Roch Chouinard, Mme Louise Poirier, M. Gilles Trudeau; la représentante de l'École HEC Montréal, Mme Louise Côté; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. Frédéric Bouchard, M. Michel Sarra-Bournet, M. Samir Saul; les membres nommés par le Conseil de l'Université : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin; un officier de la Faculté des arts et des sciences, Mme Jane Jensen; le directeur des bibliothèques, M. Richard Dumont; un officier de la Faculté de médecine, M. André Ferron; le directeur de l'École d'optométrie, M. Jacques Gresset; un officier de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, M. Richard Patry; les étudiants : Mme Maude Larente, M. Mathieu Lepitre; un chargé de cours : M. Najib Lairini.

INVITÉS : Pour les délibérations CE-1033-5.1 à 5.3 :
Mme Denise Bélanger, directrice du Département de pathologie et microbiologie, et
M. Sylvain Quessy, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures,
Faculté de médecine vétérinaire

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau; le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert; le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés, M. Donat Taddeo; les doyens : M. Gérard Boismenu, M. Giovanni De Paoli, Mme Francine Girard, M. Gilles Lavigne, M. Raymond Lalande, M. Pierre Moreau, M. Jean L. Rouleau; le représentant de l'École Polytechnique, M. Pierre G. Lafleur; un membre nommé par l'Assemblée universitaire : M. Yves Langelier; les membres nommés par le Conseil de l'Université : un officier de la Faculté des arts et des sciences, M. Laurent J. Lewis; le directeur du Département de kinésiologie, M. François Prince; les étudiants : M. Alexandre Beaupré-Lavallée, M. Robert Martin; les observateurs : M. Pierre Chenard, Mme Christine Colin, Mme Rachel Houle, M. Jean-Louis Richer.

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante, Mme Hélène David

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

Composition de la Commission des études

La présidente fait part des modifications à la composition de la Commission des études à la suite des nominations récentes à la direction de l'Université, et fait part de la nomination de nouveaux membres à la Commission. Par la suite, la présidente présente brièvement les membres de l'équipe de la direction de l'Université qui siègent à la Commission.

Membres d'office

Officiers généraux

Mme Hélène David, vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante; présidente de la Commission des études

Mme Anne-Marie Boisvert, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification

Mme Louise Béliveau, vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable

M. Joseph Hubert, vice-recteur à la recherche et aux relations internationales

Doyens

M. Sylvain Caron, Faculté de musique

Mme Louise Poirier, Faculté des sciences de l'éducation

M. Giovanni De Paoli, Faculté de l'aménagement (renouvellement)

M. Roch Chouinard, Faculté des études supérieures et postdoctorales

[vice-recteur adjoint aux études supérieures et administrateur exerçant les fonctions de doyen de la FESP]

M. Raymond Lalande, Faculté de l'éducation permanente

[vice-recteur adjoint au Campus de l'UdeM à Laval, aux développements stratégiques et aux partenariats institutionnels et administrateur exerçant les fonctions de doyen de la FEP]

Membres nommés

Membre nommé par le Conseil sur recommandation de l'Assemblée universitaire

M. Jean-Pierre Blondin, vice-recteur adjoint aux études de premier cycle

Membres professeurs

[nommés par l'Assemblée universitaire (AU-520-8, 17 mai 2010)]

M. Frédéric Bouchard, professeur agrégé, responsable des cycles supérieurs, Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences;

M. Samir Saul, professeur agrégé, Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences

Membres étudiants

[nommés par le Conseil, sur recommandation de l'Assemblée universitaire (CU-565-5.2, 17 mai 2010)]

Mme Maude Larente, étudiante au Département des littératures de langue française de la FAS

M. Mathieu Lepitre, étudiant à la Faculté des sciences infirmières

Représentants des écoles affiliées

Mme Louise Côté, directrice, Direction des programmes, École HEC Montréal

Secrétaire

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CE-1033-1

ORDRE DU JOUR

CE-1033-1

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1032^e séance tenue le 11 mai 2010
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1 Faculté de médecine vétérinaire—Département de pathologie et microbiologie
 - Création d'un Microprogramme *Interface animal-homme-environnement et santé*
 - 5.2 Faculté de médecine vétérinaire—Département de pathologie et microbiologie
 - Création d'un Microprogramme *Interventions en santé publique vétérinaire*
 - 5.3 Faculté de médecine vétérinaire—Département de pathologie et microbiologie
 - Création d'une option *Santé publique vétérinaire* au programme de M.Sc. (sciences vétérinaires)
 - 5.4 Faculté des arts et des sciences—École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
 - Modification à la structure et au répertoire de cours du programme de Ph.D. (sciences de l'information)
 - 5.5 Faculté des arts et des sciences—École de service social
 - Modification à la structure et au répertoire de cours du programme de D.E.S.S. en Administration sociale
 - 5.6 Faculté des arts et des sciences—École de service social
 - Modification au répertoire de cours du Microprogramme en Administration sociale
 - 5.7 Faculté de droit
 - Modification du libellé du programme de D.E.S.S. (Common Law nord américaine) pour J.D. (Common Law nord américaine)
 - 5.8 Faculté de médecine—Département d'obstétrique et gynécologie
 - Création d'un programme de D.E.S. en urogynécologie et reconstruction pelvienne
 - 5.9 Faculté des sciences de l'éducation—Département de didactique
 - Création d'un programme de D.E.S.S. (orthodidactique)
 - 5.10 Faculté des sciences de l'éducation—Département de didactique
 - Création d'un Microprogramme en orthodidactique du français
 - 5.11 Faculté des sciences de l'éducation—Département de didactique
 - Création d'un Microprogramme en orthodidactique des mathématiques
 - 5.12 École HEC Montréal
 - Modifications à la structure et au répertoire de cours au programme de M.Sc. (gestion); création d'une option « Stratégie »
6. Affaires diverses
7. Prochaine séance
8. Clôture de la séance

CE-1033-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1032^e SÉANCE CE-1033-2

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1032^e séance tenue le 11 mai 2010, tel que présenté.

CE-1033-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CE-1033-3

La liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1032^e séance a été déposée en séance; le secrétaire général en fait la présentation.

CE-1033-4 INFORMATION ET QUESTIONS CE-1033-4

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable informe la Commission que le Registrariat éprouve actuellement des difficultés pour imprimer et émettre les relevés de notes des étudiants qui ont abandonné un cours en regard de la situation de grève qui a eu lieu au trimestre d'hiver 2010. Les indications relatives au contexte particulier de l'abandon de cours dans cette situation ont pu être intégrées correctement dans la base de données, mais des problèmes se posent lors de l'impression du document. Le Registrariat et la DGTIC travaillent actuellement en collaboration afin de corriger la situation. D'ici là, un relevé de notes temporaire peut être remis aux étudiants qui en font la demande en se présentant au comptoir du Registrariat.

En réponse à une question, la vice-rectrice rappelle que lors de l'adoption des mesures de rattrapage, une modalité avait été définie afin que les abandons de cours liés à la situation de grève soient indiqués sur le relevé de notes, et qu'une note de renvoi en bas de page expliquait que le cours avait été abandonné dans ce contexte particulier.

CE-1033-5 RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES CE-1033-5

Le vice-recteur adjoint aux études supérieures et administrateur exerçant les fonctions de doyen de la FESP fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.12.

Pour la présentation des projets inscrits aux points 5.1 à 5.3, la Commission reçoit Mme Denise Bélanger, directrice du Département de pathologie et microbiologie, et M. Sylvain Quessy, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, de la Faculté de médecine vétérinaire.

La vice-doyenne aux études supérieures de la FAS présente les projets inscrits aux points 5.4 à 5.6.

Le doyen de la Faculté de droit présente le projet inscrit au point 5.7.

Le vice-doyen aux sciences fondamentales et aux études supérieures de la Faculté de médecine présente le projet inscrit au point 5.8.

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation présente les projets inscrits aux points 5.9 à 5.11.

La représentante de l'École HEC Montréal présente le projet inscrit au point 5.12.

CE-1033-5.1 Faculté de médecine vétérinaire CE-1033-5.1
Département de pathologie et microbiologie
- Création d'un Microprogramme *Interface animal-homme-environnement et santé*

A-33/1033^e/765

Le projet inscrit en rubrique ainsi que ceux inscrits aux points 5.2 et 5.3 suivants font l'objet d'une même présentation générale.

La Commission reçoit Mme Denise Bélanger, directrice du Département de pathologie et microbiologie, et M. Sylvain Quessy, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, de la Faculté de médecine vétérinaire.

La présentation relative à la création d'un Microprogramme *Interface animal-homme-environnement et santé*, d'un Microprogramme *Interventions en santé publique vétérinaire*, et d'une option *Santé publique vétérinaire* au programme de M.Sc. (sciences vétérinaires) reporté aux documents A-33/1033^o/765 à 767, lesquels décrivent les éléments de contexte et de justification relatifs au développement de nouveaux programmes en santé publique vétérinaire à la Faculté de médecine vétérinaire. Principalement, les offres de formation proposées visent à renforcer les compétences en matière de santé publique vétérinaire, tant aux niveaux provincial, national et international, en formant des professionnels préparés aux enjeux spécifiques de la pratique en santé publique et capables de répondre aux défis grandissants posés par l'évolution de l'interface des populations animales et humaines. La formation proposée privilégie une approche appliquée et transdisciplinaire qui soit sensible aux problématiques internationales. On signale la perspective internationale qui a été privilégiée en regard des programmes proposés et le fait que ceux-ci constitueront la seule offre de formation en français dans ces domaines. Les documents de présentation respectifs à chacun des programmes proposés explicitent les objectifs spécifiques, la structure et le répertoire de cours.

M. Najib Lairini demande si des estimations ont été effectuées quant à l'ajout de ressources professorales, considérant que plusieurs cours seront créés pour ces programmes.

M. Quessy mentionne que ces questions ont été prises en compte dans la préparation du plan d'affaires. Il précise que pour certains cours de spécialisation, on devra nécessairement disposer de ressources professorales additionnelles (incluant des chargés de cours).

La présidente rappelle que les questions relatives aux ressources sont traitées au niveau du Comité de la planification.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme *Interface animal-homme-environnement et santé*, au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document A-33/1033^o/765.

CE-1033-5.2

Faculté de médecine vétérinaire
Département de pathologie et microbiologie
- Création d'un Microprogramme *Interventions en santé publique vétérinaire*

CE-1033-5.2

A-33/1033^o/766

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme *Interventions en santé publique vétérinaire*, au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document A-33/1033^o/766.

CE-1033-5.3 Faculté de médecine vétérinaire CE-1033-5.3
Département de pathologie et microbiologie
- Création d'une option *Santé publique vétérinaire* au programme
de M.Sc. (sciences vétérinaires)

A-33/1033^e/767

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'une option *Santé publique vétérinaire* au programme de M.Sc. (sciences vétérinaires), au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document A-33/1033^e/767.

La Commission remercie Mme Bélanger et M. Quessy pour leur présentation; ceux-ci quittent la séance.

CE-1033-5.4 Faculté des arts et des sciences CE-1033-5.4
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
- Modification à la structure et au répertoire de cours du
programme de Ph.D. (sciences de l'information)

A-33/1033^e/768

La modification au programme de Ph.D. (sciences de l'information) propose une restructuration du programme et un réaménagement des cours de manière à favoriser l'actualisation du programme —lequel a été implanté il y a une dizaine d'années. La révision du programme veut également s'accorder avec des objectifs de formation qui rejoignent tant les candidats du Québec que les candidats internationaux de la Francophonie, qui permettent d'axer davantage la formation en fonction du projet de recherche, et qui favorisent la diminution de la durée des études. Les objectifs recherchés donnent lieu, entre autres, à l'abolition des axes de formation dans la structure du programme, et à l'abolition de plusieurs cours, de manière à remplacer les cours de sigle BLT par des cours de sigle SCI (sciences de l'information). La présentation reportée au document A-33/1033^e/768, lequel explicite le contexte de la modification, ainsi que la structure et le répertoire de cours du programme modifié.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification à la structure et au répertoire de cours du programme de Ph.D. (sciences de l'information), à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1033^e/768.

CE-1033-5.5 Faculté des arts et des sciences CE-1033-5.5
École de service social
- Modification à la structure et au répertoire de cours
du programme de D.E.S.S. en Administration sociale

A-33/1033^e/769

Le projet inscrit en rubrique ainsi que celui inscrit au point 5.5 suivant font l'objet d'une même présentation générale.

Les modifications proposées au programme de D.E.S.S. et au Microprogramme en Administration sociale visent une actualisation de ces offres de formation de manière à ce que celles-ci répondent mieux aux attentes des employeurs, et à ce qu'elles favorisent l'acquisition d'une formation de niveau de deuxième cycle appliquée à la gestion des organisations. Les modifications tiennent également compte de d'objectifs liés à la formation d'étudiants étrangers en regard du transfert des connaissances acquises au contexte québécois, ainsi que de d'objectifs liés à l'augmentation du nombre d'inscriptions et à l'amélioration du taux de diplomation de ces programmes. Des aménagements apportés à la structure des programmes veulent tenir compte du fait qu'une grande partie de leur clientèle se trouve sur le marché du travail. Les modifications au répertoire de cours visent, notamment, à mieux répondre aux besoins recherchés actuellement par le marché du travail dans ce domaine. Dans le cas du programme de D.E.S.S., un bloc de cours à option comportant un stage est ajouté, et réservé aux étudiants qui ne sont pas sur le marché du travail. Les modifications au Microprogramme portent principalement sur le répertoire de cours. La présentation reporte aux documents A-33/1033^e/769 et 770, lesquels explicitent la structure et le répertoire de cours des programmes concernés.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification à la structure et au répertoire de cours du programme de D.E.S.S. en Administration sociale, à l'École de service social de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1033^e/769.

CE-1033-5.6 Faculté des arts et des sciences CE-1033-5.6
École de service social
- Modification au répertoire de cours du Microprogramme en Administration sociale

A-33/1033^e/770

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au répertoire de cours du Microprogramme en Administration sociale, à l'École de service social de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document A-33/1033^e/770.

CE-1033-5.7 Faculté de droit CE-1033-5.7
- Modification du libellé du programme de D.E.S.S.
(Common Law nord américaine) pour J.D. (Common Law nord américaine)

A-33/1033^e/771, 771.1 à 771.3

La modification proposée au programme de D.E.S.S. (Common Law nord américaine) porte principalement sur le changement du libellé du programme, de manière à ce que celui-ci intègre l'appellation J.D. (*Juris Doctor*). L'utilisation de cette appellation permettra une reconnaissance plus étendue de ce programme, puisque *Juris Doctor* constitue l'appellation reconnue quant au titre du diplôme qui mène à la pratique professionnelle en droit, tant dans les provinces canadiennes de Common Law qu'aux États-Unis. La présentation reporte au document A-33/1033^e/771, lequel explicite la problématique et la justification du projet présenté.

En réponse à une question de M. Najib Lairini, M. Richard Patry apporte des précisions sur les modalités qui sont appliquées dans le cas de la modification du libellé d'un diplôme. Ainsi, les détenteurs du diplôme de D.E.S.S. obtenu avant la modification du libellé peuvent, s'ils le souhaitent, faire la demande auprès de l'Université pour remplacer le diplôme obtenu par un parchemin faisant état du nouveau libellé; pour ce faire, ils doivent remettre le diplôme reçu précédemment.

En réponse à une question de M. Frédéric Bouchard, le doyen de la Faculté de droit, M. Gilles Trudeau, explique que la question de l'arrimage du programme de D.E.S.S. avec le programme de Ph.D. n'a pas donné lieu à l'établissement de modalités précises. Considérant les particularités de chacune de ces formations, un tel arrimage est rarement envisagé. Des modalités d'arrimage avec le programme de Ph.D. se posent davantage à partir du programme de LL.M. ou du programme de Baccalauréat.

M. Trudeau remercie M. Patry, vice-doyen et secrétaire de la FESP, pour son apport important à la préparation de ce dossier.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification du libellé du programme de D.E.S.S. (Common Law nord américaine) pour J.D. (Common Law nord américaine), à la Faculté de droit, conformément au document A-33/1033^o/771.

CE-1033-5.8

Faculté de médecine
Département d'obstétrique et gynécologie
- Création d'un programme de D.E.S. en urogynécologie et reconstruction pelvienne

CE-1033-5.8

A-33/1033^o/772

L'urogynécologie et la chirurgie reconstructive du plancher pelvien sont des surspécialités de la gynécologie. La majorité des grandes universités américaines, de même que quelques universités canadiennes, offrent un programme de surspécialisation dans ce domaine. Cette surspécialité a connu un développement important depuis 15 ans, notamment par l'ajout de nouvelles technologies d'investigation et d'évaluation et par l'arrivée de nouvelles techniques chirurgicales et de nouveaux matériaux pour ces chirurgies. Le programme proposé de D.E.S. en urogynécologie et reconstruction pelvienne vise à former des surspécialistes aptes à faire l'évaluation des patientes, à pratiquer des chirurgies de pointe et à prendre en charge les complications. Le programme est offert aux résidents qui ont terminé un programme de résidence en obstétrique et gynécologie et qui ont réussi l'examen du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada—CRMCC ou l'équivalent. Ce programme constitue un programme de perfectionnement minimal d'une année, structuré selon 13 périodes de quatre semaines suivies durant une année. Une deuxième année facultative est offerte pour la recherche clinique. Le programme comporte des stages supervisés par des surspécialistes en urogynécologie. La présentation reportée au document A-33/1033^o/772, lequel précise le contenu et l'organisation du programme, les objectifs spécifiques de formation et les modalités de cheminement.

Des contenus du programme proposé pouvant se rapporter à des actes réservés à certaines spécialisations, il est précisé que le programme tiendra compte de la reconnaissance et du respect des spécialisations concernées par cette formation, et que l'approche qui sera appliquée indiquera de référer aux diverses spécialités reconnues.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de D.E.S. en urogynécologie et reconstruction pelvienne, au Département d'obstétrique et gynécologie de la Faculté de médecine, conformément au document A-33/1033^o/772.

CE-1033-5.12 École HEC Montréal CE-1033-5.12
- Modifications à la structure et au répertoire de cours du programme
de M.Sc. (gestion); création d'une option « Stratégie »

A-33/1033^e/776

La modification au programme de M.Sc. (gestion) propose une mise à jour d'options existantes (soit les options « Affaires internationales » et « Économie appliquée ») et du répertoire de cours, et comporte la création d'une nouvelle option « Stratégies », notamment afin de répondre aux besoins de formation importants en stratégie organisationnelle. La présentation reportée au document A-33/1033^e/776, lequel précise les objectifs de la refonte proposée, et présente les tableaux de la structure du programme, selon les différentes options qui le composent, ainsi que le tableau relatif au répertoire de cours.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve les modifications à la structure et au répertoire de cours au programme de M.Sc. (gestion) ainsi que la création d'une option « Stratégie », à l'École HEC Montréal, conformément au document A-33/1033^e/776.

CE-1033-6 AFFAIRES DIVERSES CE-1033-6
Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1033-7 PROCHAINE SÉANCE CE-1033-7
La prochaine séance aura lieu le mardi 26 octobre 2010, à 14 heures.

CE-1033-8 CLÔTURE DE LA SÉANCE CE-1033-8
La séance est levée à 15 heures 20.

Adopté tel que présenté le 16 novembre 2010 – délibération CE-1034-2

Le président de séance

Le secrétaire

Jean-Pierre Blondin

Alexandre Chabot